



FICHE PRODUIT

Assistance du Conseiller Prévention Interne (CPI)

Avantages

- ✓ Continuité sur le plan de votre politique de prévention.
- ✓ Assurance d'une approche professionnelle.
- ✓ Rapidité d'intervention.

Objectifs

- Encadrement professionnel et soutien dans le cadre des missions et tâches du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail au sein de votre entreprise.
- Assistance au conseiller en prévention interne en cas de surcroît de travail ou lorsqu'un savoir-faire spécifique est requis.

Résultat

Votre entreprise dispose des compétences requises en vue de l'exécution des missions et des tâches d'un service de prévention.

Méthode d'exécution

- Il est possible de démarrer l'intervention en matière d'assistance par un audit initial visant à établir les besoins et à évaluer la politique du bien-être déjà en place. En fonction de ces résultats, le conseiller en prévention établira un plan d'action d'un commun accord avec le Service Interne pour le Prévention et la Protection au Travail.
- **Le conseiller externe en prévention remplit notamment les tâches suivantes :**
 - Fournir des conseils ;
 - Etablir des documents ;
 - Préparer des actions d'amélioration et les soutenir ;
 - Accorder une assistance pour l'exécution des analyses des risques sur le plan de la sécurité ;
 - Assister aux réunions du comité ;
 - ...